



L'an deux mille vingt-cinq, le douze juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

| | |
|--|------------|
| Date de Convocation | 06/06/2025 |
| Date d’Affichage | 06/06/2025 |
| Nombre de Conseillers en exercice | 13 |
| Présents | 9 |
| Votants | 12 |

Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Anthony PRUNIER, Mr Nicolas MARTINAIS (arrivé à 20h30).

Absents excusés :

Mr Michel LBOUC donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,
Mr Patrick DEMARQUET donne pouvoir à Mr Christian LAN.

Absents :

Mme Sylvie COUPE.

N°106-2025

Rapport annuel du SDE 35

Monsieur le Maire présente le rapport annuel d'électrification départemental.

Néanmoins, il présente le rapport annuel pour 2024, il comprend :

- La présentation des commissions thématiques
- Les faits marquants 2024 : photovoltaïque, ombrières...
- Les différentes missions : réduire les consommations énergétiques, améliorer l'efficacité énergétique, développer la relation aux usagers, mutualiser les moyens et les expériences, assurer le contrôle de la concession et le développement des moyens généraux.

Il est signalé de nombreuses coupures impactant la vie de notre commune.

De plus, Monsieur le Maire informe que l'inauguration de l'installation de la borne électrique est fixée au 02/07/2025 à 11h.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** le rapport du SDE 35 en tenant compte des observations
- **DE DEMANDER** l'amélioration de distribution de l'électricité car de nombreuses coupures impactent nos habitants, nos entreprises et nos services

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

